



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 28 juin 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Patrick Emery

Tir des Municipalités

de fixer le Tir des Municipalités au samedi 11 septembre 2021.

Défibrillateurs

d'attribuer à Swiss Med Solutions SA la maintenance des trois défibrillateurs sis sur le territoire communal.

Marquage

de confirmer à BO Plastiline SA l'offre reçue pour la réfection des marquages sur les routes communales.

Visibilité chemin Champ du Trey / route du Mottey

d'inviter l'entreprise HRS, en charge de la construction du Collège Gustave Roud, à déplacer le tas de palettes qui gêne la visibilité au bas du chemin du Champ du Trey.

CAMAC 203714 / Muller Jean-Pierre

d'accepter la demande de remplacement de la chaudière à gaz par une PAC air/eau. Cette demande est dispensée d'enquête publique.

CAMAC 203778 / Gloor Michel

de mettre à l'enquête publique le dossier d'enquête complémentaire concernant la modifications de l'implantation du fenil (Camac 197121).

CAMAC 203046 / Pasche Pierre-Alain

de mettre à l'enquête publique le dossier concernant la mise en conformité d'un couvert et d'un jacuzzi sur une dalle existante.

Parcelle N° 2048 / M'Bras et Jaunin

d'autoriser l'installation d'une piscine familiale tubulaire de 305 x 76 x 61 cm (4,5 m³) et d'une tonnelle en aluminium blanc et toit textile plat de 3,20 x 3,20 m. au sol, d'une hauteur 2,35 m. Le dossier comprend la signature de tous les voisins parcellaires.

Food Truck BBQ Ground

de refuser, pour des questions de sécurité routière, l'installation d'un food truck BBQ Ground (burgers et hots dogs) sur la parcelle RF 2034 à la route du Nord 15-17 à Ferlens, propriété d'Alexandre Delisle. Le préavis du Voyer est plutôt négatif en raison des problèmes de visibilité à cet endroit et des différentes manœuvres sur la chaussée qui pourraient être difficilement contrôlables.

Bettens / Géocaching

d'autoriser la pose de caches pour le jeu "Géocaching" sur le territoire communal.

Camac 195101 / Garea Roberto et Karen

d'autoriser la modification des plans mis à l'enquête et leur confirmer qu'ils peuvent prolonger la bordure entre le chemin du Levant et leur propriété du côté est.

Camac N° 203190 / Muller Charles

de délivrer le permis de construire une piscine non chauffée.

Abattage d'arbre / Porchet Cédric RF 4129

de publier durant 20 jours la demande d'abattage d'un cyprès de 90 cm de diamètre. Sans remarque ou opposition à l'issue de la publication, une autorisation d'abattage sera délivrée automatiquement.

Fosses septiques

d'établir un répertoire des installations d'épuration privées et veiller à ce que leurs détenteurs soient au bénéfice d'un contrat de contrôle et de vidange par une entreprise spécialisée (DCPE 601 et 740).

Fondation Les Chardouilles

de soutenir la fondation et prendre acte de la démission du Président, M. Jean-Pierre Gindroz et de la reprise du poste de secrétaire par Mme Monique Henry, qui est déjà intendante;

SATOM / animations scolaires

de transmettre à la Direction de l'EPS du Jorat le courrier de la Satom annonçant son service d'animation scolaire de sensibilisation au tri des déchets offert aux écoles primaires des communes de son périmètre.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire adjointe 

Patrice Guenat  Marlène Muriset

⇒ *prochaine séance municipale le 5 juillet 2021*